

EXPOSE

Introduction

Au cours du XVIII^e siècle, nombre des philosophes des Lumières, portent leur réflexion sur l'organisation de l'organisation sociale, législative et religieuse de la société qui leur est contemporaine. Ainsi, Diderot, à travers son ouvrage, Supplément au voyage de Bougainville, conçu comme un dialogue, oppose deux façons de vivre et de penser : les civilisations européenne et tahitienne.

I/Contexte de l'œuvre

a)Biographie de Diderot

Diderot, né en 1713, philosophe des Lumières, est l'un des principaux contributeurs à la rédaction de l'Encyclopédie. Il est l'auteur de nombreuses œuvres telles que Jacques le fataliste, la Religieuse ainsi qu'un ensemble de textes sous forme de dialogues tels que Madame de la Carlière. Publiées en grande partie après sa mort, elles montrent son soucis de définir la véritable nature de l'Homme et sa place dans le monde. A cet égard, le Supplément au voyage de Bougainville en est une parfaite illustration.

b)Publication de l'œuvre

Cet ouvrage est particulier à plus d'un titre.

Tout d'abord, rédigé en 1771, sous la forme d'un compte rendu de lecture du récit de Bougainville, dans lequel Diderot se livre à un plaidoyer en faveur des mœurs tahitiennes, il ne sera pas publié. Diderot est obligé de reprendre le texte et de le remanier : il le structure en chapitres et lui donne un titre. C'est à ces conditions, qu'il sera publié dans la Correspondance littéraire, en quatre parties de septembre 1773 à avril 1774. Mais cette publication restera confidentielle contenu de la censure existante alors dans le royaume de France. Ce n'est qu'en 1796, douze ans après la mort de sa mort, qu'il fera l'objet d'une publication séparée et vulgarisée.

c)Informations sur Bougainville et son récit

A l'origine du Supplément de Diderot, on trouve le récit de Louis Antoine de Bougainville, officier de marine. Ce dernier, en 1766, il reçoit le commandement de la frégate La Boudeuse et de la flûte Etoile pour accomplir un tour du monde du 15 novembre 1766 au 16 mars 1769. Tout au long de son périple, Bougainville tient un journal de bord. C'est à partir des notes consignées dans celui-ci qu'il en rédige à son retour le récit ; lequel lui vaudra d'être élu à l'Académie française. Malgré les reproches de ne pas avoir fait de véritables découvertes, son œuvre rencontre un certain succès, notamment certains passages où les considérations sur la vie idyllique sur l'île de Tahiti s'inscrivent dans le courant de pensée du 18^e siècle et répondent à l'attente du public.

Chaque chapitre du récit, au nombre de 14, correspond à une étape du voyage : parti de St Malo, il traverse l'Atlantique, à destination de Buenos Aires, puis de Montevideo et des Malouines. Il franchit ensuite le détroit de Magellan, s'arrête à Tahiti, traverse l'Océan Pacifique, découvre les terres de Nouvelle Bretagne (nouvelles hybrides), fait escale aux îles Salomon et poursuit son périple jusqu'à Batavia (île de Java). Cette dernière escale est le point de départ pour le retour vers la France, en passant par le cap de Bonne Espérance.

Bougainville retranscrit dans ses notes les observations et les constatations il peut effectuer dans chaque nouvelle contrée. Mais, il commente également, les faits dont il peut être témoin. Ainsi, au chapitre 5, il évoque l'expulsion des missionnaires jésuites en Uruguay, présents à Montevideo. Il remet alors en cause le bien fondé de l'action civilisatrice des jésuites et dénonce les exigences qu'ils avaient à l'égard des

Indiens : « *les Indiens n'avaient en quelque sorte aucune propriété et ils étaient assujettis à une uniformité de travail et de repos cruellement exigeante, ils mourraient sans avoir vécu.* »

Seuls les chapitres 5, 6, 8, 9 et 10 du récit de Bougainville sont à l'origine du supplément de Diderot, plus particulièrement l'épisode tahitien.

Bougainville y présente l'île comme un véritable paradis terrestre et n'hésite pas à la comparer « au jardin de l'Eden ». Il y fait référence, d'une part, à la liberté sexuelle et à la polygamie et d'autre part, il consacre un chapitre entier à la description géographique de l'île, aux habitudes des insulaires et à leurs comportements. Il décrit Tahiti comme un lieu idyllique et où la vie se déroule au rythme de la joie et du bonheur des plaisirs. Mais il sera contraint de corriger cette image, car en fait, à Tahiti, il y règne les inégalités sociales : « *Nous les avons crus presque égaux entre eux, ou du moins jouissants d'une liberté qui n'était soumise qu'aux lois établies au bonheur de tous. Je me trompais, la distinction des rangs est fort marquée à Tahiti et la disproportion cruelle. Les rois et les grands ont de droit de vie et de mort sur leurs esclaves et valets... C'est dans cette classe infortunée, qu'on prend les victimes pour des sacrifices humains* ».

Bougainville poursuit son voyage en compagnie d'un tahitien, Autourou, qu'il ramène en France. Ce dernier sera à l'origine, de ce qu'on a appelé « le mythe tahitien ». il deviendra la preuve que l'homme naturel existe. Dans la revue Le Mercure de France, on peut lire à son propos qu'il incarne : « *l'état de l'homme naturel, né essentiellement bon, exempt de tout préjugé et suivant, sans défiance comme sans remords, les douces impulsions d'un destin toujours sûr parce qu'il n'a pas encore dégénéré en raison* ».

d) Du voyage de Bougainville au Supplément de Diderot

Diderot va donc se servir du livre de Bougainville comme d'un prétexte pour faire l'éloge de la société tahitienne et plus particulièrement de la liberté de ses mœurs sexuelles et faire un réquisitoire contre les nations dites civilisées. A cet égard, le titre retenu par l'auteur est significatif, Supplément au voyage de Bougainville, se présente comme un complément sur certains points du récit initial mais il doit beaucoup extrapoler contenu de la place restreinte occupée par l'épisode tahitien dans le voyage autour du monde. Par ce choix, l'auteur veut susciter l'intérêt du public qui avait aimé le récit de Bougainville. Toutefois, le texte prend son véritable sens à l'analyse du sous-titre : **Dialogue entre A et B sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas**. En effet, il annonce d'une part, le type de texte : il s'agit d'un débat d'idées sous forme de dialogue philosophique entre deux sujets non identifiés et arbitrairement désignés par les deux premières lettres de l'alphabet. D'autre part, il précise le sujet du débat : l'amoralité des actions physiques et la remise en cause de la morale dans des domaines qui ne la concernent pas.

II/Le genre littéraire et la structure de l'oeuvre

a) Le genre littéraire de l'oeuvre

La particularité de cette oeuvre est d'être un récit polymorphe, c'est-à-dire de combiner plusieurs genres littéraires. En conséquence, il est impossible de la classer dans un genre spécifique. Elle est à la fois, un récit de voyage, un dialogue, un conte, un essai, un pamphlet, un apologue et une utopie.

Un récit de voyage, pourquoi ?

Le texte de Diderot est écrit en référence au voyage de Bougainville, il porte témoignage et reprend les descriptions effectuées par le navigateur.

Un conte, pourquoi ?

Le conte se caractérise par un mélange entre traits romanesques (dépaysement, exotisme), traits comiques (lorsqu'il est question, par exemple, des tentations auxquelles l'aumônier, p.28), et traits ancrés dans la réalité (attention accrue aux éléments de la vie quotidienne et volonté d'ancrer le récit dans un cadre spatio-temporel proche de celui de l'auteur).

Un apologue, pourquoi ?

Un apologue est un récit chargé d'illustrer une leçon morale (=enseignement). Ainsi, l'histoire de l'aumônier démontre la faiblesse des préceptes religieux au moment où il cède au désir, tenté par les filles

et la femme d'Orou. Ses nuits d'amour successives sont autant de désaveux de la morale chrétienne et l'obligation du célibat des prêtres.

Un essai, pourquoi ?

Dans un sens très large, l'essai se définit comme de « la prose non fictionnelle à visée argumentative », c'est-à-dire, un texte d'idées dont le principal n'est pas la narration mais l'argumentation, avec notamment, des séquences narratives qui peuvent s'y intégrer. Ainsi, le Supplément au voyage est un essai qui vise à étayer une thèse : « l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas ». En outre, l'essai s'écrit toujours à partir d'un prétexte, d'un élément existant sur lequel, le texte va porter.

Un pamphlet, pourquoi ?

Il s'agit d'un écrit satirique, destiné à attaquer une personne connue, une institution, le gouvernement, une religion, ...

Ainsi, Diderot dénonce-t-il dans le Supplément, la nocivité des mœurs européennes sur l'être humain.

Une utopie, pourquoi ?

Le texte utopique est d'abord descriptif et explicatif : il propose d'imaginer une société idéale et d'en expliquer son fonctionnement.

L'utopie sert à souligner les défauts d'une société, en inventant une communauté idéale : dans le Supplément Diderot s'en sert pour critiquer une certaine morale sexuelle à partir d'une société idéale.

Pourtant, le genre prédominant est celui du dialogue.

La mention de « dialogue » inscrite dans le sous-titre permet de rallier le texte à un genre bien identifié au XVIII^e siècle et qui se fonde sur une tradition qui remonte à l'Antiquité à l'instar de Socrate.

Le dialogue permet la confrontation d'idées contradictoires et permet de démontrer que le jugement peut évoluer, se transformer par l'argumentaire de l'autre. C'est bien ce qui se passe dans le Supplément où, A, à la fin du dialogue partage l'avis de B et manifeste son accord à de nombreuses reprises : « *je pense comme vous* », « *j'en conviens* » et « *il est vrai* ». Il a également une valeur pédagogique : il permet la transmission du savoir. Ainsi, Diderot communique ses propres réflexions, en s'appuyant sur des connaissances tirées du texte de Bougainville.

Hors le dialogue philosophique représenté par le débat d'idées, ce dialogue a un caractère dramatique dans le sens où il est entièrement constitué par l'échange entre A et B.

Par quelques artifices, Diderot cherche à donner l'impression d'une véritable conversation, rendant ainsi le texte plus vivant à l'instar de celui d'une pièce de théâtre. Toutefois, les deux intervenants A et B ne sont pas véritablement identifiables et sont nommés selon leur ordre d'intervention dans le dialogue. A et B ne sont que des voix qui se font entendre et ne correspondent pas à la notion de personnage ; ce ne sont que des fonctions dialogiques.

b) La structure de l'œuvre

La particularité de ce dialogue est la technique employée par Diderot : la technique de l'enchâssement. En effet, les séquences narratives (le discours du vieillard, l'entretien entre Orou et l'aumônier, le discours rapporté de Miss Polly Baker) sont enchâssées entre le début (chapitre I) et la fin (chapitre V) de la discussion de A et de B.

Cette technique permet d'instaurer plusieurs niveaux de dialogue : un premier entre A et B et un second qui correspond aux discours et aux entretiens issus du récit du navigateur.

(Inclure tableau)

III/Les thèmes développés par Diderot

Diderot invente une société idéale qui correspond à ses aspirations et à ce qu'il pense conforme à la raison. Pour cela, il extrapole le récit de Bougainville qui, dans un premier temps, avait décrit une communauté égalitaire, où « *tout est à tous* » (p.20) mais avait nuancé son jugement après une étude approfondie de l'organisation sociale tahitienne. Diderot veut interpeller le public de son époque et lui donner à réfléchir sur les nuisances de la société civilisée, sur le plan de l'organisation politique, sociale, économique et remettre en cause les institutions civiles et religieuses. Il faut alors considérer Tahiti comme une utopie, un idéal qui n'existe pas. L'auteur défend la nécessité de développer un esprit critique, indispensable pour envisager des réformes.

Diderot développe les principes et les bases de sa propre société idéale, au travers des arguments suivants :

-l'opposition entre les mœurs européennes et tahitiennes. Ce thème est général à l'ensemble du texte. Il est abordé à travers plusieurs sujets tels que la sexualité, la fidélité et la maternité. Diderot pose systématiquement les Tahitiens proches de la nature et les Européens ancrés dans leurs principes moraux. Ainsi, concernant la sexualité, il souligne par l'intermédiaire de la voix d'Orou l'absence de contraintes morales. Selon la définition de ce dernier, la vie sexuelle est « *un plaisir innocent auquel la nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous* ». La notion de libertinage est donc écartée.

De plus, cette liberté sexuelle est conditionnée par la nécessité de procréer : « *enrichir une nation en accroissant d'un sujet de plus* ».

Cette opposition des deux sociétés va encore plus loin car elle implique de la même manière le thème de la vie civilisée et celui de la vie naturelle, notre second thème.

-l'éloge de la vie naturelle et le blâme de la civilisation européenne. Diderot présente une vue idéalisée de la vie des tahitiens, qui, puisque proches de la nature, est supposée saine et permet de développer le bien.

Ce qui caractérise le plus, la vie naturelle, c'est sa simplicité par opposition à la complexité de la vie civilisée trop artificielle : « *la vie sauvage est si simple et nos sociétés sont des machines si compliquées !* » (B). Ainsi, rien n'est compliqué pour les tahitiens et ils ne se posent pas de question inutile. Un autre caractère est la sobriété de leur vie matérielle, qui représente un choix, auquel ils ne veulent pas renoncer car c'est un gage de repos et de tranquillité. Ils sont libres et ne sont soumis qu'au cycle naturel de la vie : « *nous ne connaissons qu'une maladie, celle à laquelle l'homme, l'animal et la plante ont été condamnés, la vieillesse* ». Le sentiment d'une fraternité universelle domine leurs relations. Celui est renforcé par l'absence de propriété privée « *tout est à tous* ». Chacun collabore à la prospérité de l'île contribue alors au bonheur collectif.

Diderot, par la voie de l'aumônier, salue la sagesse de ce peuple qui a su se préserver du malheur engendré par les progrès de la civilisation. Au contraire, Diderot, fait une critique de la vie civilisée, opposée aux arguments de la vie sauvage.

A travers B, il résume l'histoire de l'homme : « *voulez-vous avoir l'histoire abrégée de presque toute notre misère ? La voici. Il existait un homme naturel ; on a introduit au-dedans un homme artificiel, et il s'est élevé dans la caverne une guerre continuelle qui dure toute la vie. Tantôt, l'homme naturel est le plus fort, tantôt il est terrassé par l'homme moral et artificiel* ».

Ainsi, l'auteur fait un bilan plutôt négatif de la société : elle a tout dénaturé et surtout les rapports entre les hommes en instaurant des règles qui lui sont contraires et des institutions qui ne les servent pas, abordées dans notre troisième thème.

-la critique des lois et des institutions. ce sont ici, les deux grandes institutions que sont le clergé et le domaine judiciaire, dirigé par les magistrats, qui sont critiquées par Diderot. Les échanges entre les différents intervenants des dialogues, tendent à remettre en cause les dirigeants qui sont responsables de l'entrave aux sentiments dits naturels chez les européens.

Ainsi, Orou dans son entretien avec l'aumônier, va démontrer le non-sens des lois religieuses telle que la fidélité amoureuse, contraire à la nature car un être ne peut pas appartenir à un autre. Diderot remet en cause l'état religieux, au travers de l'aumônier qui ne parvient pas à respecter son vœu de chasteté et qui avoue que personne ne le respecte :

« *Orou : et ce vœu de stérilité, le moine y est-il bien fidèle ?* »

L'aumônier : non

Orou : j'en étais sûr. Avez-vous des moines femelles ?

L'aumônier : oui

Orou : aussi sages que les moines mâles ?

L'aumônier : plus renfermées, elles sèchent de douleur et périssent d'ennui

Orou : et l'injure faite à la nature est vengée. Oh, le vilain pays ! si tout est ordonné comme tu m'en dis, vous êtes plus barbares que nous ! »

Orou s'étonne de l'attitude de Dieu car « il commande et il n'est pas obéi ; il peut empêcher mais il n'empêche pas ».

Au cours de ce dialogue, Orou va pose le problème de la contradiction entre les trois codes : naturel, civil et religieux qui s'exercent sur les sociétés européennes et « *qui n'ont jamais été d'accord ; d'où il est arrivé qu'il n'y a eu dans aucune contrée, comme Orou l'a deviné de la nôtre, ni homme, ni citoyen, ni religieux* ». les propos d'Orou exposent et expliquent le malheur de l'homme tiraillé entre les trois tutelles net condamné à ne jamais être en paix car il ne peut pas satisfaire à toutes les exigences auxquelles il est soumis. C'est une vision pessimiste de l'homme civilisé. Diderot, dans le dialogue entre A et B à ce sujet, pose la question de leur maintien ou de leur suppression : faut-il renoncer à obéir aux codes religieux et civiles pour retrouver le bonheur ? Diderot n'apporte pas de réponse, puisqu'au travers de B, il indique que les hommes ne sont strictement identiques et qu'ils n'ont pas les mêmes aspirations. Il n'en conclut qu'il peut pas y avoir de morale universelle, applicable à tout le monde.

Conclusion

Au travers de tous ces thèmes, Diderot s'est donc livré à une critique sévère de société qui lui est contemporaine. Il y dénonce les méfaits de la civilisation européenne et ce qu'elle a de plus néfaste pour les peuples dits sauvages : en autre, le colonialisme. Toutefois, il ne propose pas de réelles solutions mais invite plutôt le lecteur à s'interroger sur l'ensemble des sujets abordés.

Malgré l'apologie de la nature, Diderot ne rêve pas à l'homme retourné à l'état naturel mais à une société qui en serait le moins éloignée.

Enfin, il conclut que l'on ne peut pas transposer une narration à une autre et que ce qui est vrai pour un peuple ne l'est pas forcément pour un autre : « *prendre le froc du pays où l'on va et garder celui du pays d'où l'on est.* »